

LE VÉRIDIQUE

OU COURIER UNIVERSEL.

Du 2 FRIMAIRE, an 5^e. de la République française.
(Mardi 22 NOVEMBRE 1796, vieux style.)

(DICERE VERUM QUID VETAT?)

Rapport officiel de S. A. R. l'archiduc Charles, adressé à S. E. M. le baron de Hugel, commissaire de S. M. l'empereur. — Convocation d'une assemblée de négocians, banquiers etc., pour aviser aux moyens de relever le crédit national. — Arrestation d'Antonel. — Message du directoire, au conseil des anciens, sur l'échange des ratifications du traité de paix entre la république française et le roi des Deux-Siciles. — Rapport sur les vols et les assassinats qui se commettent journellement.

A V I S.

Le prix est de 9 liv. en numéraire pour 3 mois, 18 pour 6, et 36 pour un an.

On s'abonne pour ce journal, chez le cit. LEROUX, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 42.

Toutes lettres non affranchies ne seront point reçues.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

Vienne, 5 novembre.

La gazette de la cour contient l'état de la perte que les armées du Rhin ont essayées depuis le premier septembre, jusqu'au 27 du même mois, tant en morts que blessés et égarés. En voici le résumé :

Armée de S. A. R. l'archiduc Charles.

Dans l'affaire près de Limbourg et Giessen, du 16 au 17 septembre, 4 officiers et 97 hommes tués; 24 officiers et 689 blessés; un officier et 80 hommes égarés. Total: 895.

Dans différens combats d'avant-postes, du 13 au 19 septembre, 2 officiers et 19 hommes; 4 officiers et 141 hommes blessés; un homme égaré. Total: 167.

Dans le combat du 23 septembre, près de Neuwied, un officier et 29 hommes tués; 4 officiers et 117 hommes blessés; 6 hommes égarés. Total: 157.

Dans le combat du 27 septembre, près de Mayence, 12 hommes tués; 7 officiers et 7 hommes blessés; 35 hommes égarés. Total: 125.

Somme de la perte dans l'armée de S. A. R., 1344 officiers, bas-officiers et soldats.

Armée du général d'artillerie comte de la Tour et corps du général comte de Nauendorff.

Dans le combat près de Geinssfeld et Munich, le premier septembre. En morts, 110 bas-officiers et soldats. Blessés, 16 officiers et 461 soldats. Égarés, 2 officiers et 265 soldats. Total: 854.

Dans l'affaire près de Neubourg, les 14 et 15 sep-

tembre. Morts, 2 officiers et 62 soldats. Blessés, 174 officiers et 361 soldats. Égarés, 3 officiers et 342 soldats. Total: 783.

Dans différens combats d'avant-postes, depuis le 3 septembre jusqu'au 25. Morts, 39 bas-officiers et soldats. Blessés, 13 officiers et 246 soldats. Égarés, 8 officiers et 316 soldats. Total: 601.

Somme de la perte dans l'armée de la Tour, 2238 officiers, bas-officiers et soldats.

Ratisbonne, le 30 novembre.

Rapport officiel de S. A. R. l'archiduc Charles, de Fribourg, le 21 octobre, adressé à S. E. M. le baron de Hugel, commissaire de S. M. l'empereur.

Le général Moreau qui s'étoit retiré dans les environs de Fribourg avec toute son armée, étoit sur le point de passer l'Elz, comme on le suppose, pour diriger sa marche vers Kehl, afin de délivrer cette forteresse, qui est bloquée par les autrichiens. Au premier avis que j'en reçus, je partis d'Offenbourg; mais je ne parvins que le 17 à réunir mon corps d'armée à celui du général Latour, et je plaçai mon camp en avant d'Herbolsheim. L'ennemi s'étoit emparé des hauteurs importantes situées sur la rive droite de l'Elz, et occupoit les villages placés dans l'intervalle. Vu l'excessive fatigue des braves soldats du général Latour, qui avoient fait plusieurs marches par des chemins horribles, je me vis forcé de leur donner du repos le 18; mais l'ennemi attaqua ce jour-là même, et quoiqu'il eut d'abord quelque avantage, il fut cependant forcé de reprendre la position qu'il avoit quittée. J'attaquai le 19 sur tous les points, et malgré l'avantage des hauteurs dont l'ennemi étoit maître, malgré les chemins et une pluie continuelle, qui nous opposoit à tout instant de nouveaux obstacles dans notre marche, l'ennemi fut chassé des hauteurs, et forcé de l'autre côté de l'Elz; le général Wartensleben qui conduisoit l'attaque à la tête de sa colonne, fut dangereusement blessé. On doit à l'infanterie le succès de cette bataille, puisque la cavalerie ne put donner, et l'on parvint avec beaucoup de peine à faire arriver quelques pièces d'artillerie sur les hauteurs. L'ennemi perdit 1800 hommes, tant morts que blessés; environ 1200 pris

sonniers, un canon, et le général de division Beauvais, (2)
qui resta sur le champ de bataille.

Le 20, je passai l'Elz avec une partie de l'armée, et je me réunis au corps du général Nauendorff, qui avoit pénétré au-delà de Valdkrich; mais comme l'aile droite du corps du général Latour ne put arriver à tems, attendu qu'il dut construire un front à la vue de l'ennemi, je dus me contenter de déloger l'ennemi de plusieurs villages situés au-delà de l'Elz, et de faire prendre à mon armée position sur la rive gauche de cette rivière. Aujourd'hui tout étoit disposé pour une nouvelle attaque; mais l'ennemi s'étoit retiré pendant la nuit; je me suis mis aussitôt à sa poursuite, et j'ai atteint son arrière-garde ici; la fuite de l'ennemi est si précipitée, que d'après des rapports que je reçois à l'instant, une partie de son armée s'est jetée dans le plus grand désordre sur Brissack et Huningue.

S U I S S E.

Besle, du 7 novembre.

Les généraux des armées respectives ont eu, dans cette place, une entrevue qui peut devenir utile, et qui donne lieu à des conjectures et à des espérances. Neuf mille français défendent la tête du pont de Huningue.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

Nice, le 22 brumaire.

Les anglais, après avoir quitté la Corse, se fortifient à Porte-Ferrajo, au nombre de 5 à 6000 hommes.

Le traité de la France avec Gènes, en 15 articles, a été ratifié à l'unanimité par le petit conseil, et sera accepté sans délai par les collèges. En voici quelques articles:

« On accorde à la France 4 millions d'indemnité.

» Les fiefs d'Empire seront remis en toute souveraineté à la république de Gènes, comme suzeraine, et lui seront maintenus sur ce pied à la paix.

» La France ménagera à l'amiable un traité de limites entre le Piémont et la république de Gènes.

» Gènes se charge de défendre ses forts; mais en cas d'impuissance et sur sa réquisition, les français y suppléeront en les garnissant de troupes. »

On parle d'une composition de 3 à 400 mille piastres, accordée par les français aux négocians de Livourne pour rentrer dans la jouissance libre de leurs magasins; mais cet avis mérite confirmation.

Les voyageurs qui reviennent d'Italie y ont vu les peuples à la première époque de la fermentation révolutionnaire. Cette fièvre commence par une sorte de chaleur agréable; mais le milieu et la fin de l'accès font bien oublier ce premier plaisir.

Strasbourg, 24 brumaire.

Le général Lajolais a été élu chef de la première brigade des gardes nationales de notre ville et de notre canton, qui, maintenant, se montent à cinq bataillons. Le citoyen Junker a été nommé chef de la seconde.

Le général Reynier vient d'être élevé au grade de général de division.

On est toujours persuadé que l'on proclamera sous peu l'armistice, qu'on assure être déjà arrêté. Les nouvelles suivantes contrediroient assez celle-ci; c'est l'extrait d'une lettre de Huningue, du 22 brumaire.

Jusqu'à présent nous sommes assez tranquilles; mais selon toute les apparences la foudre va éclater; l'archiduc Charles est de retour de Kehl, et depuis son arrivée dans nos environs, le bruit se répand qu'il va commander lui-même l'attaque des retranchemens du pont et de l'île. Les autrichiens sont parvenus, avec beaucoup de peine, à garnir les hauteurs qui nous dominent, de fortes pièces de canon: mais nous sommes préparés à une vigoureuse défense, non-seulement nous espérons, mais nous sommes persuadés que le général Abatucci répondra à cette attaque de la même manière et avec le même succès que le général Grenier au pont de Neuwied. L'ennemi nous menace de bombarder notre ville; nous ne saurions, à la vérité, l'en empêcher; mais il peut être assuré que dans ce cas-là, nous mettrons le feu à tous les endroits qui lui appartiennent, le long du Rhin; car non-seulement notre ville n'est point assiégée, mais elle n'a même pas été menacée de l'être. Ce seroit par conséquent contre tous les drois des gens.

Le pauvre pays de Baden est extraordinairement maltraité par les autrichiens, qui le regardent comme un pays conquis; ils le surchargent tellement de réquisitions et de livraisons, que selon toutes les apparences, ils seront obligés de l'abandonner faute de vivres, et de crainte de manquer du strict nécessaire. Déjà une grande quantité de villages a été entièrement pillée. Les dicastères du margave, ainsi que les habitans, sont traités avec la plus grande insolence et barbarie; les autrichiens ne se contentent pas de les menacer de coups de bâton, mais sur la moindre représentation ils joignent l'effet à la menace.

P A R I S, 30 brumaire.

D E L' A R M I S T I C E.

On parle d'un armistice général. Avant l'établissement impolitique des républiques *cis-païane* et *trans-païane*, on auroit pu l'espérer. Mais il est à présumer que l'empereur craindra de laisser germer des semences républicaines si près de ses états, et qu'il cherchera dans les chances d'une guerre non-interrompue, les moyens de les extirper.

Ce mouvement insurrectionnel de l'Italie que le gouvernement français protège, et que l'Europe, à tort ou non, le soupçonnera toujours d'avoir fait naître, peut exciter contre lui de furieuses tempêtes, et le réduire, pour maintenir la constitution de son pays à couvrir le globe, ou du moins l'Europe entière de républiques, à exécuter enfin le gigantesque projet d'Anacharsis Clootz.

Bonaparte, pour se donner quelques auxiliaires, pour se tirer de l'embarras du moment, a fait une démarche qui peut avoir les suites les plus funestes, et qui ne seroit peut-être pas suffisamment justifiées par l'impossibilité de se soutenir autrement en Italie. Nous regardons ce pas comme le plus grand et le plus dangereux qui ait été fait dans la révolution.

Il a dû faire trembler tous les souverains, il a pu inspirer l'idée des mesures les plus violentes et les plus désespérées. Ce succès insurrectionnel de Bonaparte peut causer plus de préjudice à la république que la perte de quatre batailles consécutives: on peut du moins le regarder comme le plus grand obstacle et à la paix et à

183)
toute espèce de trêve ; car enfin , que deviendrait l'Italie pendant un armistice ? et ces souverains laisseront-ils l'esprit républicain gagner , corroder , dévorer leurs états ? Ces républiques cispadane et transpadane seront-elles maintenues ou détruites pendant la trêve ? embarrassés inextricable des deux côtés ; si elles subsistent , elles s'aggrandiront , elles engloutiront les états voisins ; ce sera un feu qui ne s'éteindra que faute d'alimens ; si elles sont renversées , voilà une contre-révolution , voilà les amis de la république livrés à la vengeance de leurs princes irrités !

On reproche à Mercier de vouloir rétablir les loteries contre lesquelles il a tonné dans ses boutades philosophiques ; il y a vraiment de la contradiction dans cette conduite ; mais prenez-y bien garde , il n'y a point d'inconséquence.

Que vouloit Mercier il y a vingt ans , si toutefois Mercier a pu vouloir quelque chose ? renverser la monarchie ; le vrai moyen étoit de tarir la source de ses revenus ; pour dessécher un fleuve , on coupe ou l'on détourne les canaux qui l'alimentent ; il étoit alors naturel d'encombrer celui des loteries qui charioit beaucoup d'or au trésor royal.

Aujourd'hui il veut raviver le trésor national ; il est tout simple qu'il désire le rétablissement des loteries ; le même motif nous ramènera les entrées , l'impôt sur le tabac , la gabelle , qui portoit un nom moins odieux , et presque tous les impôts de l'ancien régime ; il y a long-tems que les esprits clairvoyans en ont averti les badauts ; mais ce n'est guère que depuis deux jours que les badauts l'ont voulu croire.

M. de la Harpe vient d'obtenir enfin la révocation du mandat d'arrêt qui avoit été lancé contre lui en vendémiaire ; on aime à se rappeler avec quelle énergie et quelle fierté de courage cet ancien athlète de la littérature se présenta à cette époque dans la lice de la politique. Son écrit intitulé *le Salut public* , plein d'une dialectique nerveuse et pressante , fut le coup le plus puissant que la raison porta alors à la tyrannie , et si les droits de la justice avoient été comptés pour quelque chose , il auroit assuré son triomphe ; on aura le plaisir de voir *La Harpe* reparoître au Lycée où son absence se fait toujours vivement sentir aux amis de la saine littérature , et laisse un vuide que l'on ne peut remplir. Citoyen vertueux et littérateur excellent , il sera applaudi au Lycée ; et toute la France le verra avec joie , siéger parmi ceux qui seront appelés à réparer par la sagesse , les maux que la démence et la fureur vous ont faits.

Beaucoup de personnes se perdent en conjectures sur l'envoi fait , il y a quelques jours , par le directoire exécutif , d'un négociateur à Vienne , et quelques-unes d'elles en prennent occasion pour jeter de nouvelles inquiétudes sur les dispositions pacifiques du gouvernement , lorsqu'au contraire cette démarche pourroit suffire seule pour mettre dans la plus grande évidence son désir ardent et soutenu de faire disparaître tous les obstacles à un rapprochement amical avec l'ennemi le plus puissant de la république.

Nous sommes autorisés à publier officiellement que l'envoi fait , à Vienne , d'un négociateur militaire , a

été pour proposer à l'empereur et traiter d'un armistice général entre ses armées et celles de la république , afin d'empêcher ainsi de plus grands malheurs et une plus grande effusion de sang , en attendant l'issue des négociations de paix déjà entamées , ainsi que pour lui faire quelques ouvertures propres à en hâter , autant que possible , la conclusion. (*Extrait du Rédacteur.*)

Il existe actuellement à Skett , hameau dans le Cumberland , à environ 14 milles de Keswick , une famille composée d'une mère âgée de 119 ans , et de ses deux fils , dont l'aîné a 97 ans , le second 75 , et sa femme est âgée de 73 ans. Ils ont eu onze enfans , dont neuf sont vivans , et quatre mariés. Un troisième frère est mort , il y a 15 jours , à 99 ans et quelques jours. Ils sont tous très-bien portans. La mère s'occupe encore bien , et le fils travaille tous les jours à la charrue.

Le gouvernement a convoqué , pour le 19 frimaire , une assemblée de négocians , banquiers , etc. pour aviser aux moyens de relever le crédit national. Chaque ville de commerce est priée d'envoyer un député qui doit être choisi dans les maisons de commerce qui jouissent de la meilleure réputation. Il paroît que le but de cette convocation seroit d'établir sous la protection , mais non sous la direction ni même l'influence du gouvernement , une banque commerciale qui s'administreroit et se régirait elle-même. Cette démarche annonce , de la part du directoire , qu'il reconnoît les funestes effets des systèmes de finance qu'il a suivis jusqu'à ce jour , et la nécessité de se rallier aux propriétaires et aux négocians.

Antonelle , jacobin-homme-du-monde , vient d'être arrêté près le Palais-Royal. Il étoit accompagné d'un député qui l'a abandonné aussi tôt , pour ne pas s'exposer à la médisance qu'on appelle aujourd'hui calomnie. C'est encore Dossonville qui a fait cette capture ; l'activité de cet homme contre les jacobins est inépuisable , et nul doute que les journaux de la clique ne tombent encore une fois sur lui ; mais il s'en moque , ou plutôt il s'en venge en s'emparant des rédacteurs. Tout le monde sait qu'Antonelle n'a jamais cessé de travailler au Journal des Hommes libres , le seul papier en France qu'on puisse véritablement appeler journal de parti , et qui ait un système suivi avec autant de persévérance que d'adresse et de talens.

Il est à présumer que le citoyen Antonelle ira rejoindre à Vendôme les frères persécutés.

(*Gazette franç.*)

EPHÉMÉRIDES POLITIQUES LITTÉRAIRES ET RELIGIEUSES.

Les auteurs viennent de faire paroître les *Ephémérides* pour le mois de novembre. Cet ouvrage présente toujours le même degré d'intérêt , au moyen des recherches prodigieuses qu'on a faites , et qu'il falloit faire pour une entreprise de ce genre.

Le premier novembre , l'an 79 , éruption du Mont-Vésuve , où périt *Plin* l'ancien ; l'an 1755 , fameux désastre de Lisbonne.

Le 6 novembre, Pan 1793, bataille de Gemmappes; Pan 1793, supplice de *Philippe Egalité*.

Le 10 novembre, Pan 750, naissance de *Mahomet*; Pan 1483, naissance de *Luther*; Pan 1759, *Christine*, reine de Suède, fait assassiner à Fontainebleau, son amant *Monaldeschi*.

Le 12 novembre, Pan 1794, on ferme le club des *ja-cobins*.

Le 14 nov., Pan 1716, mort du célèbre *Leibnitz*; Pan 1793, mort de *Silvain Bailly*, maire de Paris.

Le 18 novembre, Pan 1307, révolution de la Suisse. On s'abonne chez *Henri Neuville*, commissionnaire en librairie, rue des Grands-Augustins, n^o. 31, près le quai de la Vallée. Le prix est de 9 livres pour trois mois, de 18 livres pour six mois et de 32 livres pour l'année ou pour l'ouvrage complet, cet ouvrage ne durant qu'une année; les *Ephémérides* de septembre et d'octobre ont déjà paru.

CONSEIL DES CINQ-CENTS

Séance du 1^{er} frimaire.

Riou, par motion d'ordre, expose que le Lycée des Arts s'est constamment occupé de la propagation des lumières, au milieu même du vandalisme: il a donc des droits à la sollicitude du gouvernement; ce penanton veut l'expulser de l'édifice qui lui est consacré; il a présenté à cet égard une pétition tendante à obtenir un lieu convenable pour ses séances, et Riou demande que la commission à qui elle a été renvoyée soit tenue de faire son rapport dans la décade. Adopté.

Richard obtient la parole au nom d'une commission spéciale. Les vols et les assassinats s'organisent par tout; des événemens sinistres ont excité la sollicitude des citoyens et appellent l'attention du corps législatif. Vous avez donc nommé une commission pour vous indiquer des remèdes aux maux qui se propagent, et je viens vous présenter le résultat de ses vues. Je ne mettrai point sous vos yeux le tableau des crimes qui se multiplient chaque jour dans les départemens.

Je sais que vous êtes pénétrés de ce principe, que la base de l'ordre social est la sûreté des personnes et des propriétés. Mais la commission a cru devoir vous développer les causes de l'état où nous sommes; l'une des premières qu'elle ait reconnu, c'est l'insuffisance ou plutôt la nullité de la gendarmerie.

Dans très-peu de jours il vous sera présenté un projet pour lui donner une nouvelle vie, et cette régénération de la gendarmerie, sera une des plus efficace mesures.

Richard examine ensuite quelles sont les autres causes des désordres qui se font par-tout sentir; il les trouve non-seulement dans le défaut de garde nationale, mais dans la faculté indéfinie accordée à chaque citoyen de porter des armes, et c'est à cette faculté qu'il propose d'apporter des modifications.

Une arme dans les mains d'un bon citoyen est, en quelque sorte, une égide publique: dans celles d'un brigand et d'un scélérat, elle ne sert qu'à troubler l'ordre social. Il pense donc que celui qui veut la porter, doit offrir une garantie à la société, et c'est dans ces vues qu'il propose un projet de résolution tendant à

4
déclarer que tous les citoyens qui voudront porter des armes pour leur sûreté, seront tenus de se munir d'une autorisation qui leur sera délivrée par l'administration municipale du canton, sur la caution de 4 citoyens bien connus.

Le directoire, par un message, annonce au conseil qu'il a ratifié le traité de paix conclu avec la république française.

Thibaut fait adopter un projet interprétatif de la loi sur les patentes.

On procède ensuite au scrutin pour le renouvellement du bureau: Cambacérés en proclame bientôt après le résultat; Quinette a réuni la majorité des voix pour la présidence; les nouveaux secrétaires sont: Lehardy, Lecointe, Duau.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 30.

Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution relative à la continuation de l'impression du *Tableau de la Campagne des Français*.

Brostaret, au nom d'une commission, propose d'adopter la résolution qui met un impôt sur les billets de spectacles.

Le conseil ordonne l'impression du rapport et l'ajournement de la discussion.

Le directoire annonce au conseil, par un message, l'échange des ratifications du traité de paix entre la république française et le roi des Deux-Siciles.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution relative aux délais pour se pourvoir en opposition, et relever appel des jugemens par défaut.

Lanjumais, Liborel et Mollevault trouvent que les délais fixés par cette résolution sont beaucoup trop courts, qu'elle prescrit des formalités inutiles et embarrassantes, ce qui ne la rend propre qu'à servir de nouvel aliment à la chicane.

Le conseil rejette la résolution.

Séance du 1^{er} frimaire.

Baudin des Ardennes annonce que demain il fera le rapport sur la loi du 3 brumaire.

Crotté, après avoir observé que chaque moment de retard sur la résolution qui exige le paiement en numéraire du dernier quart des biens soumissionnés, offre à l'agiotage des moyens de porter un coup aux mandats, et avoir ajouté qu'il existe un projet pour faire rentrer, par le moyen de ce qui est dû pour l'emprunt forcé, 400 millions de mandats, ce qui compe plus que le tiers de ceux qui seront en circulation, propose de l'approuver.

Lafond Ladebat combat cette résolution; il la regarde comme injuste et inconstitutionnelle. Injuste, en ce qu'elle attaque principalement des hommes de bonne foi qui n'ont pas cru que le mandat pût être déprécié; inconstitutionnelle, en ce que la loi attaque elle-même la valeur du mandat.

A la suite d'une légère discussion, on met la résolution aux voix. Elle est approuvée par le conseil.

Cours des changes du 1^{er} frimaire.

Mandat 2 19

J. H. A. POUJADE-L.